



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2003/6
3 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Septième session, 13 et 16 mai 2003

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**FAITS RÉCENTS CONCERNANT LE GROUPE DE TRAVAIL DE LA
NORMALISATION DES PRODUITS PÉRISSABLES ET
DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ (WP.7)**

**LE PRÉSENT DOCUMENT CONTIENT DES POINTS DEVANT FAIRE L'OBJET
D'UNE APPROBATION**

Note du secrétariat

Le présent document complète le rapport du Groupe de travail (TRADE/WP.7/2002/9); il appelle l'attention sur la décision que le Comité est invité à prendre concernant le nom du Groupe de travail et sur les travaux prévus pour 2003.

I. Nom du Groupe de travail (voir le document TRADE/WP.7/2002/9, par. 109 à 112)

1. Le Groupe de travail propose au Comité de changer son nom en «Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles». Il estime que cette nouvelle appellation reflète mieux les travaux qu'il mène actuellement et couvre un champ suffisamment large pour permettre d'entreprendre ultérieurement des travaux sur de nouveaux produits. En outre, elle est plus courte et plus facile à retenir.

2. Le Comité est invité à **approuver** ce changement d'appellation.

II. Travaux réalisés ou prévus compte tenu des discussions qui ont eu lieu à la dernière session du Comité (voir le document ECE/TRADE/300, par. 46 à 52)

2.1 Appui aux travaux de l'OCDE concernant les brochures explicatives

3. Les secrétariats de la CEE et de l'OCDE collaborent très étroitement afin d'éliminer tout problème de procédure qui pourrait retarder la réalisation des brochures explicatives. Les réunions des deux organisations sont bien coordonnées de sorte que le fait que les travaux relatifs aux normes et aux brochures soient menés dans des cadres différents n'entraîne pas de retards tout en permettant de tenir des discussions plus approfondies sur le contenu des normes.

2.2 Formation à l'application des normes de la CEE-ONU pour la viande

4. Le secrétariat a reçu du Ministère de l'industrie, de la science et de la technologie de la Fédération de Russie confirmation de la proposition relative à l'organisation à Moscou de deux manifestations: un séminaire sur les problèmes que pose l'application de la norme de la CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande bovine (Moscou, 13 et 14 mai 2003) et une réunion des rapporteurs pour la viande de poulet (première ou deuxième semaine de septembre 2003).

5. Le Comité est invité à **prendre note** de cette information.

III. Calendrier des réunions des sections spécialisées et des groupes de travail pour 2003

6. Les réunions suivantes sont prévues pour 2003:

Pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation (GE.5)	24 et 25 mars
Plants de pomme de terre (GE.6)	26-28 mars
Viande (GE.11)	6-9 mai (rapporteurs: 5 mai)
Fruits et légumes frais (GE.1)	17-20 juin (groupes de travail: 16 juin)
Produits secs et séchés (fruits) (GE.2)	24-27 juin (groupes de travail: 23 juin)
Groupe de travail (WP.7)	4-6 novembre (groupes de travail: 3 novembre)

IV. Autres questions présentant un intérêt

4.1 *Mention des marques de commerce dans les normes CEE-ONU*

7. Le Groupe de travail a adopté à sa dernière session une modification de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais tenant compte des observations formulées par les détenteurs de marques de commerce et le Bureau des affaires juridiques de l'ONU. Par cette modification, il entendait protéger les droits des détenteurs de marques tout en faisant en sorte que les utilisateurs des normes CEE-ONU continuent de recevoir toutes les informations pertinentes dont ils ont besoin, même s'il faut pour cela mentionner des marques. L'Association internationale pour les marques (INTA) s'est félicitée de cette modification et a offert son concours au Groupe de travail pour l'examen de toute question relative aux marques qui se poserait ultérieurement afin d'éviter de nouveaux problèmes.

4.2 *Normes de qualité et produits organiques*

8. Le Groupe de travail entreprendra en 2003 des recherches sur les conséquences que des normes de qualité commerciales auraient pour les producteurs de produits organiques afin de déterminer si ces produits doivent faire l'objet de normes distinctes, ou s'ils peuvent satisfaire aux critères des normes CEE-ONU existantes, telles qu'elles se présentent ou moyennant des adaptations.

4.3 *Codification des produits frais*

9. Le Groupe de travail continue d'œuvrer en collaboration avec EAN International à la mise au point, pour les produits frais, de codes harmonisés au niveau international destinés à être utilisés dans le cadre des échanges internationaux. Des consultations auront lieu avec l'International Federation for Produce Coding en vue de définir le rôle de la CEE dans ce projet.

4.4 *Possibilité de coopération entre les deux sections spécialisées traitant des pommes de terre*

10. Les sections spécialisées de la normalisation des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation d'une part, et de la normalisation des plants de pomme de terre d'autre part, se sont réunies en 2003 au cours de la même semaine. L'un des points figurant à l'ordre du jour de ces réunions était la possibilité d'une coopération plus étroite entre ces sections, par exemple la tenue de réunions communes pour réduire au minimum les tâches administratives et porter au maximum le temps disponible pour les débats. Le Comité sera informé du résultat des discussions qui ont lieu à ce sujet.

11. Le Comité est invité à **prendre note** de cette information.
